

L'ÉQUIPE pluridisciplinaire

L'EMC est constituée de médecins psychiatres, de psychologue, d'infirmiers diplômés d'état, de cadre et d'une assistante médico-administrative.



CENTRE HOSPITALIER
THÉOPHILE ROUSSEL



CONTACT et horaires

EMC /Dispositif territorial Yvelines Nord

**Du lundi au vendredi
de 09h30 à 17h00**

Tél : 01 30 86 38 16 - 01 30 86 38 10

Mail : emc@th-roussel.fr



CHTR - Service Communication - Février 2026

PSYCHIATRIE DE L'ADULTE

TERRITORIAL

ÉQUIPE MOBILE DE CRISE

YVELINES
NORD



CH Théophile Roussel

1 rue Philippe Mithouard

78360 MONTESSON

Tél : 01 30 86 38 16 - 01 30 86 38 10

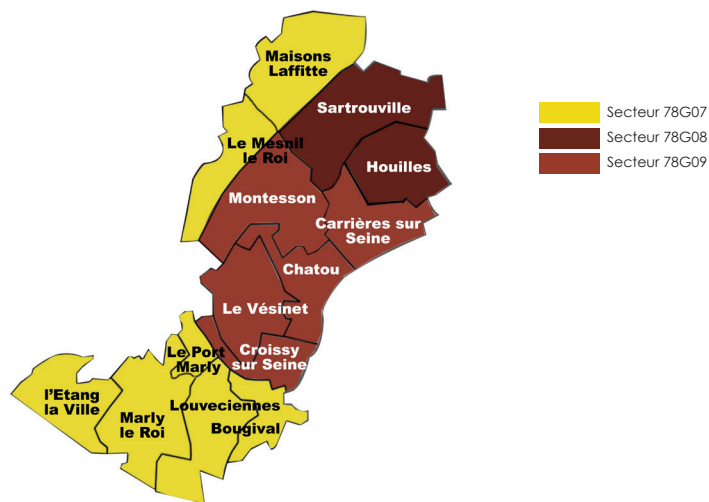
emc@th-roussel.fr - www.th-roussel.fr

LE DISPOSITIF EMC 78 Nord

L'Equipe Mobile de Crise (EMC) est une unité intersectorielle, opérant sur les secteurs 78G07, 78G08, 78G09, dont l'objectif est de favoriser l'accès aux soins pour les personnes majeures en situation de crise psychique ou psychiatrique, en proposant une réponse rapide, mobile et adaptée, dans le milieu de vie.

L'EMC couvre les 3 secteurs suivants :

- > Secteur 78G07 : Bougival, L'Étang-la-Ville, Louveciennes, Maisons-Laffitte, Marly-le-Roi, Le Mesnil-le-Roi, Port-Marly
- > Secteur 78G08 : Houilles, Sartrouville
- > Secteur 78G09 : Carrières-sur-Seine- Chatou, Croissy-sur-Seine, Le Vésinet, Montesson



NOTRE public cible

PERSONNES MAJEURES

- > Sans suivi psychiatrique actif ;
- > En crise aiguë non vitale associée à une souffrance psychique : anxiété intense, insomnie sévère, agitation modérée, isolement, repli, deuil, effondrement émotionnel, difficulté d'adaptation à un événement stressant, conduite à risque sans danger immédiat...

NOS missions



- > Suivi ambulatoire renforcé ;
- > Évaluer rapidement une situation de crise ;
- > Proposer une alternative à l'hospitalisation ;
- > Assurer une orientation adaptée et la continuité des soins ;
- > Soutenir la personne et son entourage ;
- > Travailler en lien avec le réseau territorial ;
- > Lutter contre la stigmatisation en rendant les soins accessibles.

MODALITÉS d'intervention

ORGANISATION :

- > Interventions **planifiées** sous 72h ;
- > En **binôme** ;
- > Avec **consentement** de la personne ;
- > Jamais en urgence vitale, si danger vital appelez le 15 / les urgences / le 3114 (crise suicidaire) ;
- > Jamais sur la voie publique.

PARTENAIRES :

CMP, urgences, psychiatres libéraux, médecins traitants, services sociaux, commissariats et justice si nécessaire.

DURÉE :

- > Pas de suivi au long court ;
- > Prise en charge d'une durée maximale de 15 jours, renouvelable exceptionnellement une fois.

PHILOSOPHIE D'ACTION :

- > Une réponse transitoire, humaine et accessible à la crise psychique : stabiliser, soutenir, orienter ;
- > Un relai souple entre l'urgence et le suivi, au plus près de la personne.